

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2016

Le 24 novembre 2016 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire, à 9 h, la quarante-quatrième réunion (4^e réunion en 2016) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2016

Les membres du comité ayant, préalablement à la rencontre, reçu et lu le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2016, le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans en faire la lecture.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2016

Point 3.4-3-8. Demande de certificat d'autorisation – matériel alternatif de recouvrement journalier

Madame Ratté mentionne que la demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation des résidus de tamisage de matériaux secs du Centre de tri Bouffard comme matériel de recouvrement journalier est toujours en analyse au MDDELCC.

Point 3.11.a) – Résidence des Bâtisseurs

Madame Ratté nous informe que la Résidence des Bâtisseurs a été relancée. À ce jour, les bacs à récupération dans les entrées ont été changés pour des plus gros. Les démarches devront se poursuivre afin de faire cheminer le dossier.

Point 6. Avis de non-conformité concernant la zone tampon

La nouvelle zone tampon n'a pas encore été délimitée de façon définitive. Les panneaux, identifiant la limite extérieure de la zone tampon, seront donc installés au printemps 2017.

Monsieur Simon Tweddell nous informe que la zone tampon du L.E.T. de Rimouski doit elle aussi être modifiée, à la demande du MDDELCC.

Point 9.a) Nouveau type de collecte – MRC de La Haute-Gaspésie

Par temps humide, la van de type plancher mobile a dû être tirée et/ou poussée pour pouvoir se rendre au front d'enfouissement. Des adaptations dans l'aménagement du site seront nécessaires.

Point 9.b) Projet de lignes directrices pour l'encadrement des activités de valorisation de matières résiduelles

En tant que membre de la Commission de l'environnement de l'Union des municipalités du Québec, monsieur le maire, Jérôme Landry, a été mandaté pour aborder ce sujet lors de la prochaine commission permanente de la Commission de l'environnement de l'Union des municipalités du Québec.

Les autres sujets seront discutés aux points spécifiques à l'ordre du jour.

4. Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Ratté nous fait un suivi des travaux :

- La barrière à l'entrée du L.E.T. a été vandalisée la fin de semaine dernière. Une section a dû être remplacée, ainsi que le panneau indiquant les heures d'ouverture.
- Le point d'échantillonnage d'eau de surface ES-1 devra être creusé pour faciliter la prise d'échantillons et éviter de fausser à la hausse les résultats d'analyses, notamment pour les matières en suspension.
- Le raccordement électrique de la nouvelle guérite de l'écocentre a été effectué par Hydro-Québec.
- Pour ce qui est de l'interphone avec caméra, l'entreprise qui devait venir sur place nous présenter une solution n'est pas encore venue.
- Les services professionnels pour l'ouverture de nouvelles cellules d'enfouissement sont en cours pour les plans et devis et la demande de certificat d'autorisation. La demande de certificat d'autorisation devrait être envoyée au MDDELCC avant la fin de l'année.
- L'entreprise VIP Télécom n'est pas encore venue installer l'antenne sur le toit du bâtiment de service du L.E.T. pour assurer le service Internet sans fil à bord du traversier F.-A.-Gauthier.
- Le nettoyage des regards de la conduite de lixiviat et de la conduite pluviale situées dans la portion boisée a été effectué en octobre. La dernière section de la conduite pluviale avait été obstruée par des castors y ayant introduit des branches.
- Les résultats du projet de recherche ayant lieu à l'UQAR concernant les lixiviats ne nous ont pas été communiqués à ce jour.

5. Rapport trimestriel juillet-août-septembre 2016

Les statistiques avaient été préalablement envoyées aux membres du comité.

Pour les prochaines rencontres, il a été convenu de présenter les statistiques mensuelles avec un comparatif par rapport aux années antérieures au lieu de présenter les statistiques sur une base trimestrielle.

Madame Ratté nous informe qu'une nouvelle catégorie de matières devra être créée pour les matières qui sont reçues au L.E.T. pour élimination, mais qui sont valorisées, par exemple les pneus, afin de les déduire des quantités enfouies.

6. Nouveau taux de contribution au fonds de gestion postfermeture du L.E.T.

Madame Ratté nous informe du nouveau taux de contribution au fonds de gestion postfermeture du L.E.T., lequel est rétroactif au 1^{er} janvier 2016. Le nouveau taux est de 3.53 \$/m³, soit environ 4.58 \$/tonne, comparativement à l'ancien taux qui était de 2.50 \$/m³, soit environ 3.25 \$/tonne.

Madame Ratté mentionne que cette augmentation est principalement due aux faibles taux d'intérêt ayant cours. Le fonds de gestion postfermeture est géré en fiducie et le MDDELCC oblige la fiducie à effectuer des placements sécuritaires.

7. Conférence Renewable Energy from Organics Recycling

Madame Ratté fait un résumé verbal des informations obtenues lors de cette conférence, notamment au niveau du pré-tri des matières, de leur digestion et de leur déshydratation pour valorisation.

8. PGMR

Monsieur Sanon nous informe des derniers développements au niveau du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matanie.

Le PGMR a été déposé au MDDELCC le 1^{er} novembre 2016. Le MDDELCC a informé les municipalités le 3 novembre 2016 que les municipalités dont le PGMR a été transmis au MDDELCC après le 31 octobre 2016 recevront la redistribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles en décembre 2017 plutôt qu'en 2016.

Le PGMR n'a pas encore été approuvé par le MDDELCC, lequel se réserve un délai de 120 jours.

9. Varia

Aucun point n'est amené aux varia.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 16 février 2017 à 9 h.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 30.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable
Ville de Matane

p. j. Rapports trimestriels juillet-août-septembre 2015 et 2016